

**DELIBERATIONS**  
**du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne**

**Séance du 27 février 2013**

**POINT VI.1 :**  
**Relations Université de Bourgogne/Université de Franche-Comté : Université Fédérale :**  
**désignation de directeurs d'UFR et de laboratoires au sein du**  
**Comité Scientifique et Pédagogique de l'Université Fédérale sur proposition**  
**du Président de l'Université de Bourgogne**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- VU le code de l'Éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne approuvés par le conseil d'administration du 19 décembre 2007, du 10 avril 2009 et du 1<sup>er</sup> février 2011
- VU les statuts de l'association Université Fédérale Bourgogne - Franche-Comté

**APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**APPROUVE**, avec 21 pour, 4 refus de prendre part au vote : la désignation de :  
. Monsieur Philippe SALVADORI en qualité de Directeur de l'UFR de Sciences humaines  
. Monsieur Jean-Pierre REY en qualité de Directeur de l'UFR STAPS  
. Madame Michèle GUILLOUX-BENATIER en qualité de Directrice de l'IUVV  
. Monsieur Laurent LAGROST en qualité de Directeur du Centre de recherche INSERM  
. Madame Laurence RAVILLON en qualité de Directrice de l'UFR Droit et Sciences politiques  
au sein du Comité Scientifique et Pédagogique de l'Université Fédérale.

Dijon, le 1<sup>er</sup> mars 2013

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

Extrait transmis à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne le : 4 mars 2013

Extrait publié sur le site internet de l'établissement le : 4 mars 2013